

EXTRAIT DU BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES



ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 24 MAI 1916.

—  
—  
—



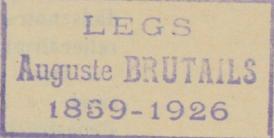
AS 681

## EXTRAIT DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 24 Mai.



M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit, au nom de M. J. Formigé, associé correspondant national, une note sur le mot *basilica*.

« Les jeux scéniques étaient si en faveur chez les Romains que les textes nous en parlent souvent; leurs indications sont très utilement complétées par la lecture de nombreuses inscriptions et par l'étude des édifices qui nous sont parvenus. Nous connaissons donc assez bien les théâtres romains et nous savons le nom de chacun de leurs éléments, même de ceux de la moindre dimension.

« Cependant, dans cette nomenclature, il existe une lacune surprenante : les grandes salles que comportent la plupart des théâtres, aux deux extrémités de la scène et qui servaient de foyers, ne semblent jamais être citées.

« Ce silence paraît en lui-même difficile à expliquer. Aussi croyons-nous au contraire<sup>1</sup> que ces salles sont souvent nommées, mais que leur nom qui s'applique généralement à d'autres édifices n'a pas été traduit exactement lorsqu'il les concerne. Ce nom serait *basilica*.

1. Cette remarque nous a été suggérée par M. Héron de Villefosse.



« Examinons quelques exemples. Au théâtre de Dougga, en Tunisie, une inscription mentionne : ... *theatrum cum basilicis et porticu et xystis et scaena cum siparis et ornamentiſ...<sup>1</sup>*. Le théâtre de Dougga comporte deux grandes salles. Il n'est donc pas surprenant de trouver le mot *basilica* au pluriel. Ce mot s'applique bien à une partie du théâtre puisqu'il figure au milieu d'autres termes désignant des dépendances du théâtre ; il indique une partie importante puisqu'il figure en tête de la liste. Il y a lieu de remarquer en outre qu'il se rattache à un portique qui, dans notre hypothèse, serait situé derrière la scène et relierait précisément les deux grandes salles.

« Dans une lettre à Trajan, Pline le jeune s'exprime ainsi : « *Theatrum, domine, Nicæa maxima jam parte constructum, imperfectum tamen, sestertium, ut, audio (neque enim ratio plus excussa est), amplius centies hauc sit : vereor ne frustra... Huic theatro ex privatorum porticibus multa debentur, ut basilicae circa, ut porticus supra caveam...<sup>2</sup>* »

« On remarque, dans ce texte comme dans le précédent, que le mot *basilica* est employé au pluriel, qu'il figure parmi les termes désignant les dépendances du théâtre et qu'il est en tête de l'énumération. Le mot *circa* ne veut pas dire qu'il y avait des *basilicae* au voisinage du théâtre, mais bien qu'elles en dépendaient. Nous retrouvons du reste le même sens de *circa* dans Vitruve<sup>3</sup> : « *ceterisque civitatibus quae diligentes habuerunt architectedos, circa theatra sunt porticus...* ». Il est bien clair que le portique est une dépendance du théâtre.

« Il est probable que le mot *basilica* fut employé d'une façon plus générale pour désigner de grandes salles.

« Dans l'inscription suivante<sup>4</sup>, de Narbonne, relative à la reconstruction des thermes par l'empereur Antonin après l'incendie de la ville, vers l'année 149, il désigne

1. Dr Carton, *Thugga. Ruines de Dougga*, in-8°, p. 69.

2. Pline le jeune, *Lettres*, livre X, lettre 48.

3. Vitruve, livre V, chapitre IX.

4. *Corp. inscr. lat.*, XII, 4342.

des constructions accessoires faisant partie des thermes .  
ther[mas incendio] consumptas cum por[ticibus et...] et  
basilicis et omni [apparatu].

« De même à Périgueux, il indique des dépendances  
d'un temple<sup>1</sup> : *consaepsum omne circa templum itemque*  
*circa templum basilicas duas cum ceteris ornamentiis ac*  
*mumentis faciendum curavit.*

« En résumé, nous croyons que le mot *basilica* ne s'ap-  
plique pas seulement aux basiliques proprement dites,  
mais plus généralement à toutes sortes de grandes salles,  
en particulier à celles qui servaient de foyers dans les  
théâtres et se trouvaient placées le plus souvent aux  
extrémités opposées des bâtiments de la scène. »

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 950 à 954. — On peut encore citer  
une *basilica exercitatoria*, manège couvert construit par une  
cohorte en garnison en Bretagne (*ibid.*, VII, 965) et une autre  
basilique construite par une cohorte en Égypte (*ibid.*, III, 6025).





